

choisir entre l'amendement proposé par l'honorable ministre de la justice et la motion principale, je voterai en faveur de l'amendement de l'honorable ministre de la justice.

On prend le vote sur le sous-amendement, (Sir John Thompson) :

Que cette chambre, ayant égard à l'usage constant, depuis longtemps de la langue française dans l'ancien Canada et aux stipulations à ce sujet contenues dans l'acte de l'Amérique britannique du Nord, ne peut accéder à la déclaration portée au dit bill et sur laquelle il est fondé; qu'il est opportun, dans l'intérêt de la bonne entente nationale en Canada qu'il y ait communauté de langage parmi la population du pays.

Qu'au contraire, cette chambre déclare son adhésion aux dites stipulations et sa détermination de résister à toute tentative faite pour les amoindrir.

Qu'en même temps, cette chambre croit qu'il est opportun et convenable et qu'il n'est pas incompatible avec ces stipulations que l'assemblée législative des territoires du Nord-Ouest reçoive du parlement du Canada le pouvoir de régler, après les élections générales de l'assemblée, en ce qui concerne les procédures de l'assemblée, et la manière d'enregistrer et de publier ces procédures.

POUR :

Messieurs

Audet,
Bain (Soulanges),
Bernard,
Bécharde,
Bergeron,
Bergin,
Bernier,
Blake,
Boisvert,
Bordon,
Bowell,
Bowman,
Brien,
Brown,
Bryson,
Burdett,
Cameron,
Campbell,
Cargill,
Carling,
Carpentier,
Casey,
Casgrain,
Chapleau,
Choquette,
Chouinard,
Cimon,
Cochrane,
Cockburn,
Colby,
Cook,
Corby,
Costigan,
Coughlin,
Coulombe,
Curran,
Daly,
Daoust,
Davin,
Davis,
Dawson,
De St. Georges,
Desaulniers,
Desjardins,
Dessaint,
Dewdney,
Diekey,
Dickinson,
Dupont,
Earle,
Edgar,
Edwards,
Eisenhauer,
Erguson (Leeds et Gren.),
Ferguson (Renfrew),
Ferguson (Welland),
Fiset,
Flynn,
Foster,
Freeman,
Gigault,
Girouard,

Jones (Halifax),
Kenny,
Kirk,
Kirkpatrick,
Labrosse,
Landy,
Langelier (Montmorency),
Langelier (Québec),
Langevin (sir Hector),
La Rivière,
Laurie (Lieut.-général),
Laurier,
Lépine,
Lister,
Lovitt,
Macdonald (sir John),
Macdonald,
McCulla,
McDonald (Victoria),
McDougald (Pictou),
McDougall (Cap-Breton),
McGreevy,
McIntyre,
McKay,
McKeen,
McMillan (Vaudreuil),
Madill,
Mara,
Marshall,
Masson,
Massue,
Meigs,
Mills (Annapolis),
Mills (Bothwell),
Mitchell,
Moffatt,
Moncrieff,
Montplaisir,
Perley,
Pope,
Porter,
Prior,
Purcell,
Putnam,
Rinfret,
Riopel,
Robillard,
Roome,
Ross,
Rykert,
Scarsh,
Shanley,
Skinner,
Small,
Smith (sir Donald),
Smith (Ontario),
Sproule,
Stevenson,
Taylor,
Temple,
Thérien,
Thompson (sir John),

Gordon,
Grandbois,
Guay,
Guillet,
Haggart,
Hesson,
Hickey,
Holton,
Hudspeth,
Ives,
Jamieson,
Joncas,
Jones (Digby),

Trow,
Tupper,
Turcot,
Vanasse,
Wallace,
Ward,
White (Cardwell),
Wilmet,
Wilson (Argenteuil),
Wood (Brockville),
Wood (Westmoreland), et
Wright.—149.

CONTRE :

Messieurs

Amyot,
Armstrong,
Bain (Wentworth),
Barron,
Beausoleil,
Bell,
Bourassa,
Charlton,
Couture,
Davies,
Denison,
Doyon,
Ellis,
Gauthier,
Geoffrion,
Gillmor,
Hale,
Innes,
Landerkin,
Lang,
Laverne,
Macdonald (Huron),
McCarthy,
McMillan (Huron),
McMullen,
McNeill,
Mulock,
Neveu,
O'Brien,
Paterson (Brant),
Perry,
Platt,
Préfontaine,
Robertson,
Rowand,
Ste. Marie,
Scriver,
Semple,
Somerville,
Sutherland,
Tyrwhitt,
Waldie,
Watson,
Weldon (Albert),
Weldon (Saint-Jean),
Welsh,
White (Renfrew),
Wilson (Elgin),
Wilson (Lennox), et
Yeo.—50.

Le sous-amendement (sir John Thompson) est adopté.

L'amendement, tel qu'amendé, est adopté sur la même division.

La motion principale, telle qu'amendée, est adoptée sur la même division.

Sir JOHN A. MACDONALD: Je propose que la séance soit levée.

La motion est adoptée, et la séance est levée à 10.25 p.m.

CHAMBRE DES COMMUNES.

LUNDI, 24 février 1890.

L'ORATEUR ouvre la séance à 3 heures.

PRIÈRE :

COMPAGNIE DE FORCES HYDRAULIQUES DE LA RIVIERE DU COUDE.

Sir HECTOR LANGEVIN : Je propose,—

Que l'ordre de la chambre, daté du 14 de ce mois, renvoyant le bill n° 76, constituant en corporation "la compagnie de forces hydrauliques de la rivière du Coude" au comité spécial permanent des bills privés, soit enlevé de l'ordre du jour et que ce bill soit renvoyé au comité spécial permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

La motion est adoptée.

PREMIÈRE LECTURE.

Bill (n° 97) constituant en corporation la compagnie de pont et de terminus de Montréal.—(M. Langelier, Québec).